

INDEX EGALITE FEMMES HOMMES

Conformément à la loi Avenir du 5 septembre 2018 visant à supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, Protectim Security Services publie le résultat de son Index égalité femmes-hommes.

Cet Index permet aux entreprises de mesurer leurs avancées dans ce domaine et, le cas échéant, de mettre en place des actions correctives.

Le calcul de cette note repose sur 5 indicateurs :

- L'écart de rémunération femmes-hommes,
- L'écart de répartition des augmentations individuelles de salaire,
- L'écart de répartition des promotions,
- Le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité,
- Le nombre de femmes dans les 10 plus hautes rémunérations de l'entreprise.

Au titre de l'année 2019, Protectim Security Services a obtenu la note de 78 points sur 100 à l'Index d'égalité femmes-hommes.

Ce score témoigne de la mobilisation de Protectim Security Services en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Afin de renforcer notre engagement et d'assurer une véritable mixité des emplois et égalité professionnelle, Protectim Security Service continuera d'œuvrer dans ce domaine notamment par les biais du recrutement, de la formation, de l'égalité salariale, d'entretiens de carrière et d'actions de sensibilisation.